

PETR du Segréen
Réunion du comité syndical
du mercredi 15 mai 2024 à 20h30

PROCES-VERBAL

La présidence de la séance est assurée par Madame Patricia MAUSSION en sa qualité de Présidente.

La Présidente ouvre la séance et procède à l'appel des membres de l'assemblée.

EPCI	NOM	Prénom	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
ABC	AILLERIE	Pierre		X		Pierrick ESNAULT
CCVHA	BONHOMMET	Jacques	X			
CCVHA	BOURCIER	Michel	X			
ABC	BROSSIER	Daniel	X			
CCVHA	BRU	Jean-Pierre	X			
ABC	CHAUVEAU	Carine	X			
ABC	CHAVIN	Bruno		X		Nicolas CHERE
ABC	CHERE	Nicolas	X			
CCVHA	CHEVROLLIER	Pascal	X			
ABC	COQUEREAU	Geneviève	X			
ABC	COUE	Françoise	X			
CCVHA	CRUBLEAU	Pascal	X			
CCVHA	DRIANCOURT	Marc-Antoine		X		
CCVHA	ESNAULT	Joël	X			
ABC	ESNAULT	Pierrick	X			
CCVHA	FOUCHER	Juanita	X			
CCVHA	FOUCHEREAU	Marie-Ange	X			
ABC	GALON	Yannick	X			
ABC	GAUDIN	Hervé		X		Yannick GALON
CCVHA	GLEMOT	Etienne	X	Arrivé à 20h55		
ABC	GRIMAUD	Gilles	X	Arrivé à 20h42		
CCVHA	GUICHARD	Virginie	X			

ABC	GUINEHEUX	Christophe	X			
ABC	HEULIN	Pierre-Marie	X			
CCVHA	LANGLAIS	Véronique	X			
ABC	MARSAIS	Thérèse	X			
ABC	MAUSSION	Patricia	X			
CCVHA	MENARD	Dominique	X			
CCVHA	MUHAMMAD	Nooruddine	X			
CCVHA	OLIGNON	Brigitte	X			
CCVHA	PAGIS	Jean	X			
ABC	PENVEN	Daniel			X	
CCVHA	PETITEAU	Frédéric	X			
ABC	PROD'HOMME	Anny		X		Isabelle SARAROLS
CCVHA	RIOU	Yamina			X	
ABC	ROBERT	Anaël			X	
ABC	ROUSSEZ	Olivier			X	
CCVHA	SANTENAC	Rachel	X			
ABC	SARAROLS	Isabelle	X			
CCVHA	VIGNAIS	Vincent	X			
Personnes invitées	HAMARD	Marie-Jo			X	
	PLACET	Marcel			X	

PRESENTS (quorum 21) : 29 présents à 20h30

30 présents à 20h42

31 présents à 20h55

Nombre de votants : 33 votants à 20h30

34 votants à 20h42

35 votants à 20h55

Secrétaire de séance : Virginie GUICHARD

Adoption du procès-verbal de la séance précédente :

- 17 avril 2024

Vote du Comité syndical

POUR 33 voix

CONTRE 0 voix

ABSTENTION 0 voix

1. Affaires générales – Rapport d'activité 2023 – Présentation Patricia MAUSSION

Madame la Présidente présente le rapport d'activité 2023 du PETR du Segréen qui sera adressé aux communautés de communes et aux communes du territoire.

Elle invite les élus à en faire un large partage.

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER le rapport d'activité 2023 du PETR du Segréen,**
- **DE DIRE que le rapport d'activité 2023 sera adressé aux EPCI et aux communes sous forme dématérialisée afin qu'il puisse être largement diffusé,**
- **DE DIRE que le rapport d'activité 2023 est mis à disposition de toute personne désireuse d'en disposer soit sur le site internet du Pays soit en format papier au siège du PETR.**

Vote du Comité syndical	
POUR	34 voix
CONTRE	0 voix
ABSTENTION	0 voix

2. Planification territoriale – Point d'évaluation à mi-parcours du PCAET – Présentation Christophe GUINEHEUX

Monsieur Christophe GUINEHEUX, Vice-président, indique que Monsieur Ludovic DALIBON, a été recruté comme stagiaire pour réaliser le bilan à mi-parcours du PCAET. Un premier état des lieux est présenté :

Nos actions
pour le climat !
au Pays de l'Argou Bleu

PARTIE 1.

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)



Nos actions
pour le climat !
au Pays de l'Argou Bleu

C'est quoi le PCAET ?



Un outil de planification stratégique et opérationnel en 4 axes

Axe 1. Faire de la transition énergétique un moteur de développement économique territorial

Axe 2. Accompagner la transition vers une agriculture et une alimentation plus durable

Axe 3. Révéler les richesses naturelles et préserver le cadre de vie face aux changements climatiques

Axe 4. Réinventer les mobilités au service d'un territoire moins dépendant à la voiture individuelle

Nos actions
pour le climat !
au Pays de l'Anjou Bleu

PARTIE 2.

Pourquoi réaliser une évaluation à mi-parcours ?



Nos actions
pour le climat !
au Pays de l'Anjou Bleu

Pourquoi évaluer ?



Une démarche introspective qui permet de :

Visualiser l'état
d'avancement

Redynamiser la mise
en œuvre

Ajuster le plan
d'action et les
indicateurs

Anticiper l'évaluation
finale et la révision
du futur PCAET



Nos actions pour le climat !

au Pays de l'Anjou Bleu

PARTIE 3.

Périmètre et contexte

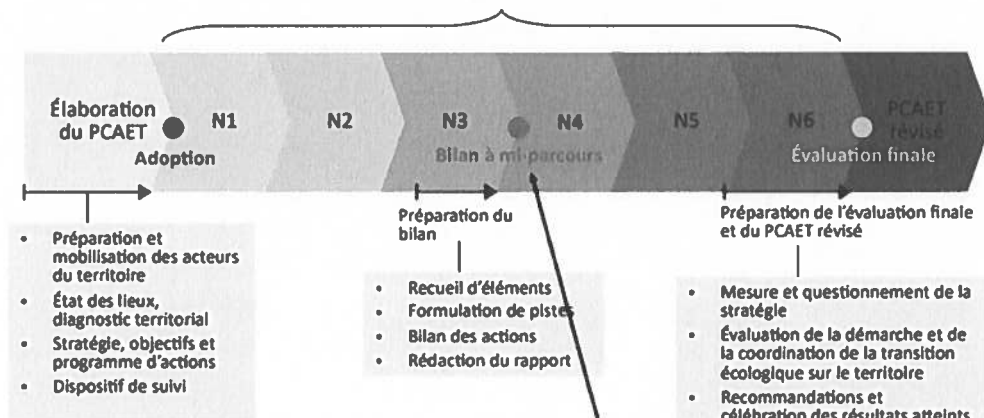


Nos actions pour le climat !

au Pays de l'Anjou Bleu

Contexte et périmètre

Mise en œuvre du programme d'actions et suivi du plan

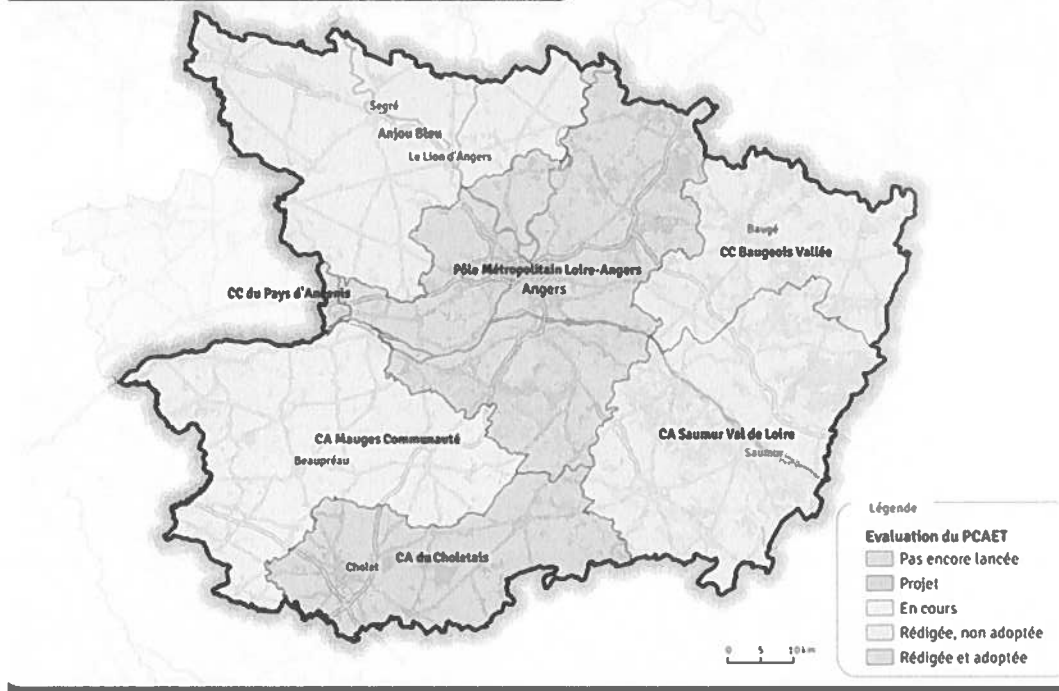


15/05/24

Source : Dossier TACCT, ADEME



Evaluation des plans climat en Maine-et-Loire



Nos actions pour le climat ! en Pays de l'Anjou Bleu

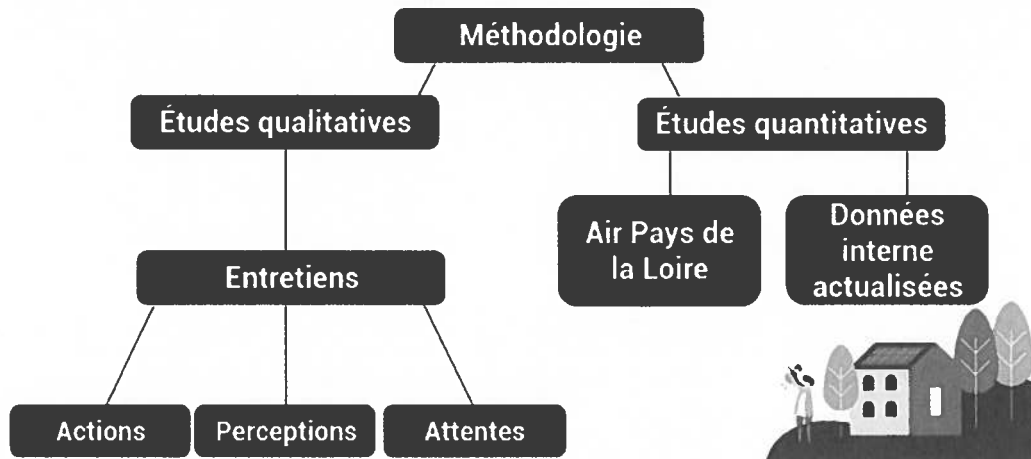
PARTIE 4.

Quelle méthodologie employée ?





Méthodologie



3. Projet Alimentaire de Territoire – Demande de labellisation niveau 2 – Présentation Christophe GUINEHEUX

Monsieur Christophe GUINEHEUX, Vice-président, rappelle que le PAT de l'Anjou Bleu a été labellisé au niveau 1 en 2021 pour une période de 3 ans, et que cette labellisation arrive à son terme. Le niveau 1 impliquait l'élaboration d'un diagnostic territorial, la formulation d'une stratégie, et l'établissement d'un plan d'actions.

Ces différents objectifs ayant été atteints, il est proposé de solliciter l'obtention du label de niveau 2 afin d'accompagner la mise en œuvre du Projet Alimentaire de Territoire.

La stratégie et le plan d'action prévus pour cette labellisation de niveau 2 sont présentés.

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER** l'engagement du PETER dans la demande de labellisation niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial du Pays de l'Anjou Bleu
- **DE DIRE** que des subventions seront sollicitées pour financer ce projet et les différentes actions en découlant
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires à l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial seront inscrits au budget du PETER
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire

Vote du Comité syndical

POUR	35 voix
CONTRE	0 voix
ABSTENTION	0 voix

4. LEADER – Présentation de la stratégie et des fiches actions pour la programmation 2023-2027 – Présentation Patricia MAUSSION

Madame la Présidente rappelle que le GAL de l'Anjou Bleu a été retenu sur la prochaine programmation LEADER 2023-2027 avec une enveloppe de 1 238 713 €.

Le conventionnement est en cours avec la Région. Un premier rendez-vous est prévu le 19 juin prochain pour faire un point sur la documentation réglementaire.

La stratégie et les fiches actions de cette nouvelle programmation sont présentées.

Monsieur Pierrick ESNAULT souhaite savoir à partir de quelle date il est possible de déposer un dossier.

Madame Patricia MAUSSION explique qu'il ne sera pas possible de déposer un dossier tant que la convention ne sera pas signée. Toutefois, il est déjà possible de contacter le service LEADER pour discuter des différents projets et évaluer leur éligibilité. Elle souligne l'importance de prendre contact avec le service LEADER le plus tôt possible facilitant le montage du dossier.

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER la stratégie et les fiches actions pour la programmation LEADER 2023-2027**
- **D'AUTORISER Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire**

Vote du Comité syndical	
POUR	35 voix
CONTRE	0 voix
ABSTENTION	0 voix

5. Office de tourisme -Renouvellement de la convention de partenariat pour « Les Visites commentées de la ville de Segré » – Présentation Pierrick ESNAULT

Monsieur Pierrick ESNAULT, Vice-président, rappelle qu'en 2023, la commune de Segré-en-Anjou Bleu a sollicité l'aide de l'Office de Tourisme de l'Anjou Bleu pour convenir d'un mode d'organisation pour la mise en place d'une offre de visite structurée de la ville de Segré.

Monsieur Jean LUARD assurait les visites et guidait les groupes. L'Office de Tourisme se chargeait de son côté des réservations et de la promotion de l'offre. Une convention tripartite avait été rédigée pour formaliser cette collaboration.

Après une saison d'expérimentation, il est souhaité asseoir ce partenariat par le renouvellement de ladite convention.

Il est proposé au Comité syndical :

- D'APPROUVER le renouvellement de la convention avec la commune de Segré-en-Anjou bleu et la société J. LUARD pour la mise en œuvre de visites commentées de la ville de Segré,
- D'AUTORISER Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Vote du Comité syndical	
POUR	35 voix
CONTRE	0 voix
ABSTENTION	0 voix

6. Ressources Humaines – Présentation Etienne GLEMOT

a. Tableau des effectifs

Monsieur Etienne GLEMOT, Vice-président expose qu'il convient de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité suite à la mutation d'un agent de l'école de musique.

Il est proposé de **supprimer** l'emploi suivant au tableau des effectifs :

Emplois permanents à temps non-complet :

- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe (11/20è)

Le tableau des effectifs ainsi mis à jour est le suivant :

Filière	Cadre d'emploi	Catégorie	Grade	Temps de travail	Nombre d'emplois	Effectif pourvu	Service
Administrative	Attaché territorial	A	Attaché	TC	5	1	Administration générale
						1	CLIC
						1	Droit du Sol
						1	Office de tourisme
						1	Planification
	Rédacteur territorial	B	Rédacteur	TC	2	1	Comptabilité - RH
						1	Droit du Sol
	Adjoint administratif territorial	C	Adjoint administratif	TC	7	1	CLIC
						1	Communication/EMAB
						1	Droit du Sol
						1	La Mine bleue
					3	Office de tourisme	

Animation	Adjoint territorial d'animation	C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	TC	1	1	Office de tourisme	
Culturelle	Professeur d'enseignement artistique	A	Classe normale	TC	1	1	Ecole de musique	
	Assistant d'enseignement artistique	B	Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	TC	8	4	4	Ecole de musique
				19/20è		1	Ecole de musique	
				18,5/20è		1	Ecole de musique	
				16/20è		1	Ecole de musique	
				14,75/20è		1	Ecole de musique	
				9,67/20è		1	Ecole de musique	
				6/20è		1	Ecole de musique	
				3,5/20è		1	Ecole de musique	
			Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	TC	9	4	4	Ecole de musique
				16,58/20		1	Ecole de musique	
				13,5/20è		1	Ecole de musique	
				11/20è		1	Ecole de musique	
				10/20è		2	Ecole de musique	
				8,5/20è		2	Ecole de musique	
				2,7/20è		1	Ecole de musique	
				1/20è		1	Ecole de musique	
Médico-sociale	Assistant socio-éducatif	A	Assistant socio-éducatif	TC	1	1	CLIC	
				20 /35è	1	1	CLIC	

	Ergothérapeute	A	Ergothérapeute	TC	1	1	CLIC
Technique	Technicien territorial	B	Technicien principal 2ème classe	TC	1	1	Droit du Sol
			Technicien	TC	1	1	La Mine bleue

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'ADOPTER le tableau des effectifs mis à jour au 01/05/2024**
- **DE DIRE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget du PETR ;**
- **D'AUTORISER Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire**

Vote du Comité syndical

POUR	35 voix
CONTRE	0 voix
ABSTENTION	0 voix

b. Recrutement de 2 agents

Monsieur Etienne GLEMOT, Vice-président, informe du départ de Madame Sophie TILMANT, instructrice au service ADS, et de Madame Angie CHARBONNEAU, animatrice au service LEADER.

Une démarche de recrutement a été lancée pour le remplacement des 2 agentes.

Les membres du Comité Syndical seront sollicités ultérieurement pour délibérer sur les termes de recrutement des nouveaux agents.

7. Finances – Décision modificative n°1 au budget Mine Bleue 2024 – Présentation Etienne GLEMOT

Monsieur Etienne GLEMOT, Vice-président, présente la modification suivante pour le budget Mine Bleue :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES

Chapitre	Compte	Opération d'équipement	Intitulé	Montant
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	2051	Opération n°028	Concessions et droits assimilés	3 500,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	2183	Opération n°028	Matériel informatique	- 3 500,00 €
Total				0,00 €

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER** la Décision Modificative n°1 pour le budget Mine bleue,
- **DE DECIDER** de voter les crédits suivants sur le BP 2024 pour l'acquisition de logiciels Microsoft SQL Server,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire

Vote du Comité syndical

POUR	35 voix
CONTRE	0 voix
ABSTENTION	0 voix

8. Compte rendu des décisions de la Présidente – Présentation Patricia MAUSSION

Madame la Présidente rend compte des décisions qu'elle a prises en vertu de la délégation donnée par le Comité syndical :

N°	Date	Objet
24 - 10	09/04/2024	CLIC de l'Anjou bleu – Avenant n°1 au CDD de Mme BARTEAU Mélina
24 - 11	15/04/2024	Modification des tarifs 2024 des entrées à la Mine bleue
24 - 12	15/04/2024	Modification des tarifs 2024 de la boutique Mine bleue
24 - 13	30/04/2024	Modification des tarifs 2024 des entrées à la Mine bleue
24 - 14	30/04/2024	Modification des tarifs 2024 de la boutique Mine bleue

9. Questions diverses

La secrétaire de séance,

Virginie GUICHARD

